

15 septembre 2008

M. Christian G. Brosseau  
Vice-président  
Vice-présidence Marchés de gros  
Division Hydro-Québec Production  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
18<sup>ième</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Direction Approvisionnement en  
électricité  
22<sup>ième</sup> étage  
75 boul. René-Lévesque, Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1A4

**Préavis d'énergie différée : Période janvier - mars 2009**  
**Contrats d'approvisionnement en électricité - livraisons en base 350 MW**  
**et livraisons cyclables 250 MW**

Monsieur,

Conformément à l'article 2.1.3, de la Convention modifiant le contrat d'approvisionnement en électricité – Livraisons de base 350 MW, le Distributeur vous avise que les taux de livraisons horaires réduits des mois de la période octobre-décembre seront de :

- 350 MW pour le mois de janvier 2009
- 350 MW pour le mois de février 2009
- 350 MW pour le mois de mars 2009

Conformément à l'article 2.1.3, de la Convention modifiant le contrat d'approvisionnement en électricité – Livraisons cyclable 250 MW, le Distributeur vous avise que les taux de livraisons horaires réduits des mois de la période octobre-décembre seront de :

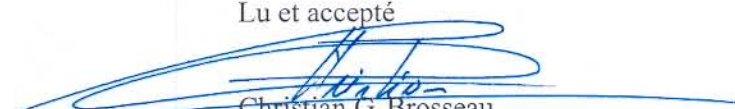
- 250 MW pour le mois de janvier 2009
- 250 MW pour le mois de février 2009
- 250 MW pour le mois de mars 2009

Salutations

  
Daniel Richard

Directeur, Approvisionnement en électricité  
Hydro-Québec Distribution

Lu et accepté

  
Christian G. Brosseau  
Vice-président, Marchés de gros  
Hydro-Québec Production